

RECHERCHES RÉCENTES SUR L'HISTOIRE BANCAIRE DE LA FRANCE A L'UNIVERSITÉ DE PARIS X-NANTERRE

Article extrait de la revue *Recherches contemporaines*, n° 6, 2000-2001

Alain PLESSIS

L'histoire bancaire a connu un premier développement remarquable en France à la fin des années 1950 et durant la décennie 1960, avec notamment trois thèses d'État. D'abord celle de Bertrand Gille, intitulée *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*¹, puis surtout celle de Jean Bouvier sur *Le Crédit lyonnais de 1863 à 1882*², et enfin celle de Maurice Lévy-Leboyer sur *Les banques européennes et l'industrialisation [...] dans la première moitié du 19e siècle*³. On trouve aujourd'hui encore dans ces œuvres maîtresses des principes essentiels pour mener à bien des recherches dans ce domaine. Maurice Lévy-Leboyer et Jean Bouvier ont ensuite apporté, par leurs contributions à *l'Histoire économique et sociale de la France*⁴ une synthèse de notre histoire bancaire qui demeure toujours largement valable et qu'ils ont eux-mêmes enrichie par l'apport de leurs travaux ultérieurs⁵.

1. Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, PUF (Collection "Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des Chartres")1959, 380 p.

2. Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais de 1863 à 1882 : les années de formation d'une banque de dépôts*, Paris, SEVPEN, 1961, 2 vol., 937 p. Cette thèse a été réimprimée par les Éditions de l'École des hautes études en Sciences sociales en 1998.

3. Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du 19e siècle*, Paris, PUF, 1964, 813 p.

4. Contributions à : *Histoire économique et sociale de la France*. 3 : *L'avènement de l'ère industrielle (1789-années 1880)*, Paris, PUF, 2 vol., 1976, 1071 p. ; 4 : *L'ère industrielle et la société d'aujourd'hui (siècle 1880-1980)*, Paris, PUF, 3 vol., 1837 p.

5. Jean Bouvier, *Un siècle de banque française. Les contraintes de l'État et les incertitudes des marchés*, Paris, Hachette, 1973, 285 p. ; Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques en Europe de l'Ouest de 1920 à nos jours*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1995, p. V-XVII.

Notre connaissance du monde bancaire a progressé durant les années qui ont suivi grâce à un certain nombre d'historiens qui y ont consacré une partie de leurs recherches. Et deux nouvelles thèses d'État ont été soutenues, qui relèvent bien de l'histoire bancaire. La nôtre (en 1980) a porté sur *La Banque de France sous le Second Empire*¹. Et plus récemment a eu lieu en l'université de Paris X-Nanterre la soutenance de la thèse monumentale d'Hubert Bonin, sur *Les banques françaises de l'entre-deux-guerres*², préparée sous la direction de M. Lévy-Leboyer.

Pourtant il apparaît lors des colloques organisés régulièrement par l'*European Association for Banking History* qu'en France le nombre des chercheurs vraiment spécialisés dans l'histoire bancaire est demeuré jusqu'à présent bien plus faible que dans les pays voisins, en particulier l'Allemagne ou l'Angleterre. Par ailleurs, un bilan d'ensemble des recherches effectuées en France en ce domaine depuis une trentaine ou une quarantaine d'années montre qu'elles ont eu tendance à se focaliser sur un tout petit nombre de cas, essentiellement sur celui du Crédit lyonnais, dont l'histoire n'est peut-être pas représentative de l'évolution de toutes les banques de dépôts. Par ailleurs, la plupart de ces études ont privilégié le 19^e siècle, s'arrêtant même à la fin du Second Empire ou en 1882. Il n'y a pas ou presque pas de travaux de première main sur la crise de 1889, sur la Belle Époque, sur les deux guerres mondiales, sur la fin des années trente, ou sur l'après seconde guerre mondiale. Sur toutes ces époques, les synthèses proposées n'apportent que des vues sommaires et de seconde main. Enfin la réflexion a surtout porté sur le thème des rapports entre les banques et l'industrie, sur le rôle des banques dans les mouvements internationaux de capitaux ou sur l'influence politique attribuée aux banquiers, mais, sauf exception, on ne les a guère étudiées comme des entreprises, ayant leurs spécificités, et constituant un véritable système bancaire. Il reste donc beaucoup à faire, pour éviter que la France ne prenne trop de retard sur ses voisins et pour combler une partie des trop nombreuses lacunes dans ce champ de recherche.

1. Alain Plessis, *La Banque de France sous le Second Empire* 1 : *La Banque de France et ses deux cents actionnaires sous le Second Empire*, Genève, Droz, 1982, X-294 p. ; 2 : *Régents et gouverneurs de la Banque de France sous le Second Empire*, Genève, Droz, 1985, 444 p. ; 4 : *La politique de la Banque de France de 1851 à 1870*, Genève, Droz, 1985, 354 p.

2. Hubert Bonin, *Les banques françaises de l'entre-deux-guerres (1919-1935)* 1 : *L'apogée de l'économie libérale bancaire française* ; 2 : *Les banques et les entreprises* ; 3 : *Les métiers financiers des banques*, Paris, Éditions Plage, 2000, 579 + 584 + 501 p. – Rappelons qu'Hubert Bonin avait publié jadis dans le *Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine* les deux articles suivants : "Un exemple de recherche bancaire à Nanterre : la Banque nationale de crédit", n° 2, 1981, p. 90-95 ; "La tectonique des banques d'affaires en 1981-1983 : failles, subsidences et sédimentation après les nationalisations. Réflexions sur la notion de banques d'affaires", n° 5, 1984, p. 27-54.

L'apport de six thèses récentes en histoire bancaire

Il convient donc se féliciter de ce que, depuis plusieurs années, de jeunes chercheurs de l'université de Nanterre choisissent de travailler sur des questions d'histoire bancaire. A vrai dire, il s'agit là d'une tradition depuis la naissance du *Centre d'étude des croissances*, créée par Maurice Lévy-Leboyer en 1974 et dirigé par lui jusqu'en 1986. Nous avons eu par la suite la responsabilité de ce centre de recherches, qui depuis 1997 est devenu la composante nanterroise de l'Unité mixte de recherches (UMR) intitulée *Institutions et dynamiques historiques de l'économie* (IDHE), et l'histoire bancaire est demeurée un des axes reconnus comme prioritaires dans le programme de recherche de cette UMR.

C'est dans ce cadre qu'un nombre respectable d'étudiants ont choisi chaque année pour leur maîtrise des sujets d'histoire bancaire : la recension des maîtrises présentée à la fin de la présente livraison de notre revue permet de se faire une idée de la diversité des sujets traités à ce niveau. Plusieurs d'entre eux ont poursuivi leurs travaux dans le même domaine au cours de leur année de DEA. Enfin six de ces chercheurs ont continué leurs recherches en préparant sous notre direction des doctorats d'histoire, soutenus devant l'université de Paris X-Nanterre. Nous voulons résumer ici brièvement ces travaux universitaires de très bonne qualité, qui ont fait progresser de manière indiscutable le champ de nos connaissances en histoire bancaire et ouvert des pistes nouvelles pour de nouveaux chercheurs.

Deux de ces thèses de doctorat s'inscrivent dans un courant historique récent, qui entend mener une histoire sociale d'entreprise, et cerner le groupe socioprofessionnel des employés de banque, négligé jusqu'ici par les historiens : elles sont l'œuvre l'une de Cécile Omnès, *La gestion du personnel au Crédit lyonnais*¹, et l'autre de Nicole Coussement-Ichou, *Les employés de banque du CNEP et de la BNCP*². Ces deux thèses reposent sur des sources imprimées et des archives publiques, et surtout sur l'exploitation d'une quantité considérable de documents internes conservés par les banques, en particulier de dossiers individuels du personnel, qui constituent un corpus central d'une exceptionnelle richesse : on y trouve à la fois des informations familiales (profession des parents et du conjoint, lieu et date de naissance, nombre d'enfants...) et des renseignements d'ordre professionnel (antécédents scolaires et professionnels, recommandations et notes obtenues, emplois occupés, date d'entrée et de sortie, services accomplis, qualifications et salaires...). A l'aide de ces dossiers, Cécile

1. Cécile Omnès, *La gestion du personnel du Crédit lyonnais (1863-1939)*, Thèse de doctorat d'histoire, Université de Paris X-Nanterre, 1997, 840 p.

2. Nicole Coussement-Ichou, *Les employés de banque du CNEP et de la BNCP (puis de la BNP). Parcours de travail et temps de vie, 1848-1870*, Thèse de doctorat d'histoire, Université de Paris X-Nanterre, 2001, 657 p.

Omnès a constitué un échantillon de 792 employés correspondant à quatre générations de personnel du Crédit lyonnais, tandis que Nicole Coussement-Ichou a sélectionné un échantillon de 830 individus ayant travaillé soit au CNEP ou à la BNC puis à la BNCI, soit pour la dernière génération à la BNP, née en 1966 de la fusion de ces deux banques.

La thèse de Cécile Omnès suit de manière chronologique l'évolution du processus de gestion du personnel du Crédit lyonnais. De l'année de sa création en 1863 jusqu'en 1885, la banque met en place sa stratégie de recrutement et de formation sous la direction de son fondateur Henri Germain. Elle est alors encore une entreprise moyenne (elle a 426 employés à la fin de 1871, un millier à la fin de cette décennie, 3600 à la fin de 1885), qui reste surtout à vocation régionale. Elle pratique une gestion paternaliste de son personnel, on pourrait presque dire paternelle. Les recrutements se font sur des recommandations de moralité, en raison des qualités de tenue et d'éducation plutôt que du niveau d'instruction des candidats ; la formation est effectuée sur le tas, la promotion interne est fonction du développement de la banque, et les départs des employés, attirés souvent par d'autres établissements de crédit, sont presque toujours volontaires. La crise bancaire de 1882, entraînée par le krach de l'Union générale, freine momentanément la croissance des effectifs et conduit la direction à entamer une timide politique de féminisation du personnel. Le recours à des femmes, moins bien payées que les hommes, employées à des travaux spécifiques dans des services administratifs comme la conservation des titres, a d'abord pour but de réduire les frais de personnel.

La gestion doit ensuite, de 1885 à 1914, s'adapter au changement de dimension de l'entreprise, qui passe de 3.600 à 17.000 employés : la banque à réseau devient une grande entreprise d'un type bien particulier, puisque la majeure partie de ces salariés travaillent dans de petits établissements – les agences –, qui sont le cadre où se déroulent les relations sociales. Le Crédit lyonnais, qui a de gros besoins de personnel qualifié, recrute désormais des jeunes qui n'ont pas d'expérience professionnelle, mais ont au moins un bon degré d'instruction primaire. Grâce à une politique systématique de mobilité entre les services et entre les agences, la direction arrive à former sur le tas des cadres, formant une méritocratie qui n'est pas fondée sur la détention d'un diplôme. Pour éviter le départ vers des établissements concurrents des employés déjà formés, la direction fait de nouveaux efforts, développe une gestion paternaliste très poussée du personnel, efficace dans l'immédiat, mais qui a aussi un coût pour la banque.

La Grande Guerre, qui entraîne la mobilisation de la moitié des employés, provoque une brutale accélération de la féminisation du personnel, et l'emploi de femmes dans tous les services. La guerre et l'immédiat après-guerre provoquent aussi pour l'ensemble du personnel une surcharge de travail (avec

les émissions d'emprunts de la Défense nationale), une précarisation et une détérioration de ses conditions d'existence, en raison notamment de l'inflation, une remise en cause des avantages acquis comme la semaine anglaise ou les congés payés. De là un mauvais climat social, qui se traduit par la montée de l'absentéisme et du *turn over*, ainsi que par l'éclosion des premières grèves notables, en 1917, 1919, 1923. Le Crédit lyonnais tente de faire face à cette situation en réformant ses structures. C'est alors que la fonction personnel apparaît dans l'entreprise : à la fin de 1919 le président du Crédit lyonnais, Georges Brincard, crée en effet une direction du personnel, directement rattachée à la direction générale et compétente pour toutes les questions d'administration et d'organisation. Il place à sa tête un de ses anciens condisciples de Polytechnique, le général Alfred Poindron. Au début de 1920, il institue une caisse des retraites du personnel, destinée à remplacer l'ancien système de prévoyance et assurer une retraite à tous les collaborateurs de la banque à partir de 60 ans. Le paternalisme se renforce, mais il se fait plus dirigiste, et le mode de recrutement, qui n'évolue guère, apparaît peu adapté aux changements du métier. Cette inadaptation de la politique sociale à des conditions nouvelles a pour double sanction la grande grève de 1925 – grève massive qui éclate à la fin de juillet, et se poursuit avec des hauts et des bas jusque dans le courant de septembre –, et un fort recul de la rentabilité de la banque.

Peu après l'échec de cette grève, la direction consent des augmentations substantielles de salaires, et se lance dans une politique vigoureuse de rationalisation du travail et de modernisation des opérations, menée sous l'impulsion d'un bureau de la mécanographie créé en 1926. Alors que la mise en œuvre de la rationalisation durant les années 1920 avait jusqu'à présent été étudiée seulement dans les entreprises industrielles, la thèse de Cécile Omnès montre comment ces nouvelles méthodes de travail ont été appliquées avec succès dans une entreprise de service. La direction arrive ainsi à rétablir un certain consensus social dans l'entreprise. Aussi, la crise économique qui arrête l'embauche et dégonfle progressivement les effectifs employés, ne remet-elle pas en cause la paix sociale. L'avènement du Front populaire ne suscite pas de nouvelles grèves, mais la conclusion d'une convention collective permet l'émergence d'un nouveau mode de régulation sociale dans la banque. Désormais il devient difficile pour le Crédit lyonnais de conserver une gestion autonome de son personnel.

Au terme de cette étude, il apparaît souvent un décalage entre la représentation que l'on a du groupe des employés de banque, perçu comme une élite privilégiée au sein du monde des salariés, et la réalité de la "misère en faux-col" vécue par ces hommes et ces femmes, issus le plus souvent des classes moyennes. Ils sont dans une situation salariale précaire dès avant la guerre de

1914, gagnant alors un tiers de moins que les employés d'usine. On peut ensuite parler d'un déclassement de ces employés de banque entre les deux guerres, même si leur situation se redresse quelque peu de 1930 à 1935. Les hausses de salaires qu'ils obtiennent par la convention collective de 1936 sont vite rognées par l'inflation, à tel point que la période du Front populaire se solde pour eux par une baisse de pouvoir d'achat de 10 %... La distance qui les sépare des milieux ouvriers ne s'estompe pas pour autant.

La thèse de Nicole Coussement-Ichou, qui porte sur le personnel d'autres banques (les ancêtres de la BNP, et la BNP elle-même) confirment et prolongent les observations et les conclusions de la thèse de Cécile Omnès – sur la grève des employés en 1925 ou sur la gestion différenciée des hommes et des femmes par exemple –, et fournit également bien des apports nouveaux présentés de manière thématique.

Elle montre d'abord l'évolution d'une profession en expansion, dont les tâches administratives se rationalisent et se féminisent à partir des années 1920 face aux difficultés de recrutement, et dont les fonctions commerciales s'affirment à partir des années 1930, diversifiant les métiers de la banque, ce qui se traduit par une grande variété de qualification. L'embauche de ces employés, pendant très longtemps, ne s'est pas faite par concours ou par examen, mais à la suite d'entretiens et d'enquêtes, avec souvent l'appui de recommandations. La situation des employés qui travaillent dans une même banque évolue moins en fonction de leur niveau scolaire initial que de la longueur de leur carrière : elle est souvent ascendante, au moins sur le plan salarial ; certains voient de plus s'offrir à eux des possibilités de promotion interne, relativement nombreuses aux époques de croissance forte du personnel. Les motifs de départ de la banque, dus à l'arrivée à l'âge de la retraite, à des licenciements et à des démissions plus ou moins volontaires, sont fort bien étudiés. En définitive, le statut de l'employé de banque est davantage défini par les politiques des entreprises étudiées que par l'action revendicative.

Les dossiers du personnel de ces banques permettent d'apercevoir la position dans la société des employés de banque, proche de celle des fonctionnaires ; ils montrent aussi que les carrières bancaires ont constitué des voies de promotion sociale pour des fils d'ouvriers et d'ouvrières, mais qu'elles sont restées fermées au monde agricole. On peut aussi suivre les comportements matrimoniaux et familiaux, qui confirment l'image du couple d'employés malthusien, et relever l'affirmation de pratiques individuelles et collectives spécifiques qui intègrent les employés de banque aux classes moyennes et les distinguent du monde ouvrier.

Si le métier d'employé de banque s'est féminisé, les femmes ont été longtemps cantonnées dans des tâches de secrétariat, où le travail a été redéfini à

partir des années 1920 par la mécanographie. Et jusque dans les années 1960 les femmes n'ont guère eu comme possibilité de promotion que l'encadrement des groupes de femmes employées, ce qui est dû à des normes sociales et culturelles qui restent agissantes dans l'espace du travail.

Enfin cette thèse montre que les accidents majeurs qui marquent l'histoire de chaque banque se répercutent de manière diverse sur la situation des employés. Ainsi l'effondrement du Comptoir d'escompte en 1889 et celui de la BNC en 1932, même si ces banques ont été rapidement renflouées, ont eu de graves conséquences sociales : un certain nombre de leurs employés ont été alors licenciés, et ceux qui ont été repris ont dû accepter souvent de sensibles réductions de salaires. Ensuite, la BNCI, qui prend la suite de la BNC, fait preuve sous l'impulsion de son directeur général, Alfred Pose, d'un remarquable souci de modernisation sociale qui va de pair avec son dynamisme économique. Quant à la fusion du CNEP et de la BNCI en 1966, réalisée dans une conjoncture très favorable et avec la coopération des syndicats (représentés dans la "commission des 22"), elle a eu plutôt des effets positifs pour les employés de la nouvelle BNP...

La thèse de Chantal Ronzon-Belot, *Banquiers de la Belle Époque*¹, a pour objet de nous faire mieux connaître les dirigeants des grandes banques parisiennes entre 1894 et 1914. C'est une période décisive dans notre histoire bancaire, puisque c'est alors que les établissements de crédit deviennent de grandes banques de dépôts (Crédit lyonnais, Société générale et CNEP) : ils couvrent le territoire de leurs réseaux d'agences, ce qui leur permet de triompher des banques locales, et ils affirment même leur puissance sur le plan international, puisque à la veille de la guerre de 1914 le Crédit lyonnais prétend être la première banque du monde en raison du chiffre atteint par le total de son bilan.

Il est malaisé de distinguer ceux qui sont alors les plus hauts dirigeants de ces grandes banques parisiennes, les détenteurs réels du pouvoir. La conduite de chacune de ces banques est en effet placée sous la responsabilité du président et du vice-président de son conseil d'administration ainsi que de deux ou trois membres de ce conseil, appelés administrateurs-délégués, mais ils s'associent souvent des directeurs généraux, qui peuvent parfois accéder à leur tour au conseil d'administration et même exceptionnellement en devenir présidents.

Chantal Ronzon-Belot a choisi de les replacer dans un plus vaste ensemble et de constituer un corpus comprenant des administrateurs n'exerçant pas un rôle dirigeant, un certain nombre de cadres supérieurs, ainsi que des banquiers

1. Chantal Ronzon-Belot, *Banquiers de la Belle Époque. Les dirigeants des trois grands établissements de crédit en France au tournant du XXe siècle*, Thèse de doctorat d'histoire de l'université de Paris X-Nanterre, 2000, 1694 p.

travaillant dans d'autres banques, notamment familiales, ou se trouvant à la tête de la Banque de France. Elle a ainsi un corpus de 203 dignitaires de la banque (dont 33 du Comptoir national d'escompte de Paris, 38 du Crédit lyonnais et 48 de la Société générale). Et elle a soumis ces 203 individus à une analyse prosopographique, permettant un suivi longitudinal de leurs carrières, la reconstitution de leurs origines (naissance et milieu social des parents), origines socio-professionnelles et géographiques, des indications sur leurs mariages, etc. Elle peut ainsi retracer de manière détaillée les parcours familiaux, sociaux et professionnels de ces dirigeants, ainsi que leur formation, leur fortune, leur mode de vie (résidences principales et secondaires, activités extra-professionnelles, notabilité, loisirs)...

Cette œuvre, qui comprend en annexe 111 précieuses biographies apporte une masse considérable d'informations, tirées de sources multiples, sur des hommes souvent importants, mais jusqu'ici ignorés des historiens. Elle montre ainsi que les grands banquiers tendent à s'intégrer dans la haute société par tout leur mode de vie. Elle révèle pour la fin du 19^e siècle et le début du siècle suivant, la percée parmi ces dirigeants de banque d'une nouvelle élite de banquiers professionnels, qui ont souvent gravi tous les échelons au sein d'un même établissement. Les membres de cette nouvelle élite qu'on peut dire "méritocratique" proviennent en partie de la petite et de la moyenne bourgeoisie (comme Adrien Mazerat, fils d'un receveur municipal des contributions directes à Lyon, qui finit sa carrière comme président du Crédit lyonnais), mais en partie aussi des classes populaires, comme le montrent les destinées exceptionnelles d'Émile Mercet et de Louis Dorizon : le premier qui paraît être le fils d'un domestique devient président du CNEP en 1902, et le second, fils d'un cordonnier arrive jusqu'à la direction générale puis en 1914 la présidence de la Société générale. Ce sont là apparemment les signes d'une ouverture exceptionnelle des élites bancaires à de nouveaux venus qui s'est opérée aux alentours de 1900.

Deux autres thèses concernent la Banque de France. Celle de Régine Robin-Vignat, *La Banque de France et l'État (1897-1920). La politique du gouverneur Pallain*¹ porte sur une longue période, couvrant la Belle Époque, et l'immédiat après-guerre. Pendant toute cette époque, la Banque de France a eu à sa tête le même gouverneur, Georges Pallain, grand commis de l'État, qui avait été auparavant directeur du ministre des Finances Léon Say et directeur des Douanes. Malgré l'absence de "papiers Pallain", Régine Vignat est parvenue à cerner la personnalité de ce gouverneur fort important, et jusqu'ici totalement inconnu des historiens. Ce gouverneur est le premier qui ait fait appel aux

1. Régine Robin-Vignat, *La Banque de France et l'État (1897-1920). La politique du gouverneur Pallain*, Thèse de doctorat d'histoire de l'université de Paris X-Nanterre, 2001, 815 p.

conseils d'un petit groupe d'économistes. L'existence de ce *brain trust* modifie les rapports qui peuvent exister au sommet de la Banque de France entre le gouverneur et les banquiers du Conseil de régence, puisque désormais ces derniers ne peuvent plus se réclamer d'une compétence exclusive dans le domaine de la politique monétaire, qui devient l'objet d'une gestion plus scientifique. Dans l'ensemble, ce gouverneur habile sait agir en parfaite harmonie avec les régents.

Régine Vignat, utilisant les concepts proposés aujourd'hui par les économistes pour distinguer les divers aspects de l'indépendance d'une banque centrale vis-à-vis des pouvoirs publics, centre principalement sa réflexion sur la marge d'autonomie dont ont pu disposer ce gouverneur et la Banque de France, et sur son évolution durant 23 ans. Elle a exploité pour sa recherche de volumineuses archives, provenant des fonds publics et surtout de la banque elle-même, en plus de nombreuses sources imprimées.

Pendant toute la Belle Époque, la Banque de France jouit d'une très forte autonomie à l'égard de l'État, ce qui ne l'empêche pas de rendre à celui-ci des services et des concours largement accrus. Tout en veillant constamment à ce que la Banque de France reste une entreprise privée, maîtresse de sa comptabilité, et à ce qu'elle fasse des profits croissants, Pallain applique les obligations imposées à la Banque lors du renouvellement de son privilège en 1897, et il accepte volontiers qu'elle remplisse des missions d'intérêt général, en pratiquant une politique du taux d'escompte bas et stable ou en favorisant le démarrage du crédit agricole. Il n'y a donc pas de crise grave entre les gouvernements successifs et ce gouverneur, puisque celui-ci est particulièrement représentatif de ces républicains modérés au pouvoir, qui, à la fin du 19^e siècle, ont su ancrer dans la France de ce temps les nouvelles institutions républicaines et préserver l'équilibre social caractéristique de la "synthèse républicaine". Il y a donc entre Pallain et les ministres des Finances successifs des comportements proches et des mentalités communes, souvent même une réelle connivence.

Comme beaucoup de ses contemporains aussi, Pallain avait le sentiment de vivre entre deux conflits : entre la guerre de 1870, qui avait vu le gouvernement de la Défense nationale s'opposer à la banque d'émission, et la guerre qu'on sentait venir. Il ne parlait sans doute pas de la revanche, mais il avait pour but, presque pour obsession, la mise en œuvre d'une véritable préparation financière de la guerre future contre l'Allemagne. C'est la raison essentielle de la politique de l'or qu'il a poursuivie, voulant ainsi accumuler dans les caves de la Banque de France un magot destiné à devenir le trésor de guerre de la France. Ici encore, Pallain est en phase avec la montée du patriotisme, voire du nationalisme, dans la France de la Belle Époque.

Une fois que la guerre a éclaté, Pallain a engagé résolument l'institut d'émission dans la défense de la patrie en danger et il lui a fait jouer un rôle actif

dans l'émission des grands emprunts de la Défense nationale. Mais la tutelle de l'État se renforce considérablement, et la Banque, dont l'indépendance institutionnelle est devenue factice, est contrainte d'accorder au Trésor des avances de plus en plus considérables. Son gouverneur a accepté la guerre durant de sacrifier la stabilité monétaire à la victoire.

Celle-ci enfin obtenue, la Banque de France doit faire face à la situation critique du franc sur le marché des changes, et son gouverneur, en raison de son rôle de gardien de la monnaie, se présente comme le défenseur de l'orthodoxie financière, ce qui le conduit à s'élever contre la politique financière du gouvernement en réclamant des mesures de déflation. Cette thèse qui nous fait découvrir tout un pan de l'histoire monétaire et bancaire de la France, apporte aussi, on le voit, beaucoup à l'histoire politique de toute cette période décisive.

L'histoire, plus récente, de la Banque de France est aussi l'objet central de la thèse d'Olivier Feiertag, *Wilfrid Baumgartner, les finances de l'État et l'économie de la Nation*¹. Wilfrid Baumgartner, reçu premier à l'inspection générale des Finances en 1925, a été directeur du Mouvement général des fonds au ministère des Finances dans les années trente, avant d'être président du Crédit national, établissement financier semi-public pendant la guerre et l'Occupation (de 1946 à 1949), puis gouverneur de la Banque de France de 1949 à 1960. Il deviendra par la suite ministre des Finances, et enfin président-directeur général de Rhône-Poulenc.

C'est par une biographie de ce haut fonctionnaire, nourrie principalement d'archives privées (les "papiers Baumgartner" conservés au service d'archives de la Fondation nationale des sciences politiques) qu'Olivier Feiertag, entreprend d'éclairer les modalités de l'intervention de l'État dans l'économie et les finances des dernières années de la Troisième République jusqu'aux débuts de la Cinquième.

A la tête du Crédit national, Baumgartner a montré sa volonté de trouver des moyens nouveaux de financement de l'économie, d'où sa réflexion sur la mise en place du crédit à moyen terme mobilisable (auprès de la Banque de France), une innovation peu orthodoxe qui traduit un infléchissement de ses conceptions financières personnelles. Après la Libération, sous son impulsion, le Crédit national développe rapidement ces opérations de crédit à moyen terme, qui jouent un rôle essentiel dans le financement de la reconstruction et de la modernisation économique de la France.

La période la plus riche et la plus prestigieuse de sa carrière est celle pendant laquelle il a été gouverneur de la Banque de France. Olivier Feiertag

1. Olivier Feiertag, *Wilfrid Baumgartner, les finances de l'État et l'économie de la Nation (1902-1978). Un grand commis à la croisée des pouvoirs*, Thèse de doctorat d'histoire de l'université de Paris X-Nanterre, 1994, 636 p.

souligne l'importance de son rôle, aussi bien dans le domaine politique que dans celui de l'économie. On retrouve ici le problème de l'indépendance de la Banque de France et de son pouvoir réel, qui n'a pas disparu malgré la nationalisation totale de l'institution depuis 1945. Quand l'État, pour résoudre "le drame de la trésorerie" est tenté de recourir à de nouvelles avances de l'institut d'émission, son gouverneur n'hésite pas, le 29 février 1952, en réponse à une nouvelle demande de secours du gouvernement Edgar Faure, à lui adresser les remontrances solennelles de la Banque et à préconiser un changement de politique.

Mais, dans l'ensemble de cette période, la Banque mène une politique conforme à l'intérêt général, et elle veille à ne pas sacrifier l'expansion et les investissements par sa politique monétaire et sa politique du crédit. Olivier Feirtag écrit¹ :

"Le soutien en définitive jamais démenti qu'elle a apporté à la trésorerie de l'État, [et] son engagement indéniable au service des investissements de la modernisation et de la reconstruction de l'économie française prouvent à l'évidence que la Banque de France et son gouverneur ont su sous la Quatrième République faire la preuve sous les contraintes d'une réelle souplesse doctrinale."

Toujours sous l'autorité reconnue de Wilfrid Baumgartner, la Banque de France joue alors un rôle actif dans "la diplomatie des banques centrales", et prend place dans les structures de coopération monétaire internationale mises progressivement en place. Son gouverneur se tient en particulier en relation très régulière avec ses collègues des autres banques centrales européennes, pour participer de concert au processus d'intégration européenne. Mais, à la suite de la crise des paiements de 1957-1958, qui force la France à solliciter l'aide financière de l'Europe et du FMI, Wilfrid Baumgartner est confronté aux pressions qui s'exercent depuis l'étranger sur la politique économique de la France. Il "paraît avoir pesé dans cette conjoncture mouvementée et instable, à l'extérieur comme à l'intérieur, d'un poids, au total, non négligeable."

Cette thèse constitue un apport très neuf non seulement à l'histoire économique de la période, mais à l'histoire politique, ou à celle des relations internationales : elle rejoint d'ailleurs les réflexions des historiens des relations internationales sur le rôle des acteurs exposés aux contraintes et à l'influence des "forces profondes".

La thèse la plus récente est celle de Christophe Lastécouères, *Apogée et destin d'un territoire bancaire : les banques locales et la Banque de France... dans la région bayonnaise*². Elle permet de mieux comprendre la mutation du paysage

1. O. Feirtag, *op. cit.*, p. 567.

2. Christophe Lastécouères, *Apogée et destin d'un territoire bancaire : les banques locales et la Banque de France face aux mutations du système de crédit dans la région bayonnaise (1848-1930)*, Thèse de doctorat d'histoire de l'université de Paris X-Nanterre, 2001, 683 p. Voir aussi son article : "La succursale de la Banque de France à Bayonne de 1859 à 1913 face à l'institution" in *Recherches contemporaines*, n° 3, 1995-1996, p. 139-159.

bancaire de la France, qui a substitué aux banquiers locaux d'autrefois les agences de nos banques de dépôts. A vrai dire, ces banquiers locaux qui ont joué un rôle important demeurent fort mal connus, et on se contente généralement d'expliquer leur disparition soudaine par la concurrence sauvage des grandes banques de dépôt parisiennes et par le refus de la Banque de France de leur venir en aide lors de la grave crise bancaire de 1930-1931.

La recherche originale de Christophe Lastécouères, qui repose sur l'exploitation d'archives locales et surtout des rapports d'inspection des succursales conservés par la Banque de France à Paris, est centrée sur l'étude suivie pendant près d'un siècle d'un cas, d'un territoire bancaire, défini par l'espace soumis principalement à l'action des banques et des banquiers de Bayonne.

L'auteur montre d'abord d'où viennent ces banquiers locaux, comment une lente maturation a permis de passer des négociants aux négociants-banquiers, et enfin aux banquiers proprement dits, vers les années 1840. Ces banquiers ont vite une grande influence sur les entreprises de la région, et ils utilisent pour leurs besoins la succursale de la Banque de France établie en 1859 à Bayonne, sur laquelle ils exercent une forte emprise : à la fin du siècle, si 80 % des effets de commerce émis dans les Basses-Pyrénées passent par la succursale de la Banque de France, ils lui ont été remis par les banquiers locaux qui les avaient auparavant escomptés. Ces banquiers très riches, juifs ou catholiques, constituent "une oligarchie dominatrice dans un territoire en extension croissante." La thèse analyse avec finesse leur façon de travailler, leurs investissements immobiliers à Bayonne, mais aussi à Biarritz et sur la côte basque, leurs réseaux de sociabilité et leurs signes de notabilité.

Leur position dominante n'a pas été ébranlée par l'installation d'une agence de la Société générale à Bayonne en 1872, mais le véritable choc se produit en 1895 avec l'implantation dans cette ville du Crédit lyonnais, qui se montre aussitôt fort offensif sur la place. Dès lors, le déclin des banquiers locaux apparaît rapide et inéluctable. Il se situe bien avant la crise du début des années 1930, et même avant la guerre de 1914. Il n'est pas dû seulement à la concurrence des agences des banques parisiennes, mais aussi à l'apparition dans la région de nouveaux concurrents, comme les banques populaires. Le territoire bancaire devient suréquipé, ce qui restreint le domaine d'activité des banquiers locaux.

Mais la disparition de ces banquiers, qui n'est pas due à des causes conjoncturelles, ne provient pas non plus exclusivement de leurs concurrents. Elle a des causes intrinsèques, structurelles : leur faillite est la conséquence directe de leur enracinement économique, technique, social et culturel, qui ne leur permet pas de s'adapter à des temps nouveaux. Ils restent attachés à leurs traditions, fidèles à des savoir-faire familiaux dont l'efficacité s'amenuise

inexorablement, soucieux de consolider leur puissance sociale plutôt que de se lancer dans de nouvelles stratégies. Christophe Lastécouères met en évidence ici l'archaïsme croissant des structures bancaires bayonnaises, des techniques et des pratiques, mais aussi le vieillissement des hommes. L'oligarchie de ces dynasties bancaires s'effondre à partir de 1905 parce qu'elle n'arrive pas à s'adapter aux nouvelles exigences du métier, elle court à sa perte en refusant de se moderniser. Cette thèse, qui renvoie à des explications d'ordre socio-culturel, montre elle aussi que l'histoire bancaire n'appartient pas exclusivement à une histoire économique refermée sur elle-même, mais qu'elle s'insère dans une histoire plus large, relevant en particulier de l'étude des mentalités.

Approfondir la recherche en histoire bancaire

Si l'on veut prendre une vue plus complète des recherches d'histoire bancaire menées à bien ces dernières années à l'université de Nanterre, il conviendrait de prendre en compte, en plus de ces six thèses dues à de jeunes chercheurs, les travaux publiés en ce domaine par des enseignants en poste dans cette université (Olivier Feiertag, Michel Lescure, qui m'a succédé à la tête du centre de recherche appartenant à l'IDHE, et moi-même¹), sans oublier les colloques d'histoire bancaire, non encore publiés auxquels ils ont participé ou qu'ils ont organisés².

Si le bilan d'ensemble de ces recherches nanterroises est important, il faut souhaiter que de nouvelles recherches soient entreprises et que de jeunes chercheurs s'engagent à leur tour dans ce champ. Tout d'abord, les archives qui sont indispensables ne manquent pas en ce domaine. Nous disposons déjà des archives historiques du Crédit lyonnais et de celles de la Banque de France³, qui contiennent des fonds d'une extrême richesse, comme les rapports des inspecteurs de la Banque de France sur les succursales de cet établissement qui permettent de suivre l'évolution des structures bancaires de toute la France, ou

1. Citons les travaux suivants : Olivier Feiertag, "La Banque de France et les problèmes monétaires européens de la conférence de Gênes à la création du BRI (1922-1930)", in Éric Bussière et Michel Dumoulin dir., *Milieux économiques et intégration européenne en Europe occidentale au 20^e siècle*, Arras, Artois presses université, 1998, p. 15-25 ; Michel Lescure, *Les banques, l'État et le marché immobilier en France à l'époque contemporaine*, Paris, EHESS, 1982, 621 p. ; id., en collaboration avec André Gueslin, "Les banques publiques, parapubliques et coopératives françaises (vers 1920-vers 1960)", in *Les banques en Europe de l'Ouest de 1920 à nos jours, op. cit.*, p. 45-58 ; Michel Lescure et Alain Plessis dir., *Banques locales et banques régionales en France au 19^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1999, 348 p. ; Alain Plessis, *Histoires de la Banque de France*, Paris, Albin Michel, 1998, 219 p.

2. Notamment : "La construction d'une identité monétaire européenne", colloque organisé par la Banque de France pour son bicentenaire en l'an 2000 ; "Les banques locales et régionales en Europe au XX^e siècle", colloque organisé à l'université de Paris X-Nanterre en 2000. Ces deux colloques doivent être publiés chez Albin Michel à la fin de l'année 2002.

3. Au surplus la mission historique de la Banque de France encourage par des bourses annuelles les chercheurs qui travaillent en maîtrise, en DEA, ou en préparation de thèse, dans les archives de l'institut d'émission ou sur un sujet touchant directement à son histoire.

les dossiers établis par les Études financières du Crédit lyonnais. Mais, suivant leur exemple et celui du Crédit agricole d'autres banques ont ouvert depuis peu leurs archives comme la Société générale et la BNP.

De plus, quels que soient les progrès accomplis, il reste beaucoup à défricher. Les pistes dans lesquelles se sont engagés les auteurs des ouvrages et des thèses cités peuvent être poursuivies et approfondies, qu'il s'agisse des rapports entre les banques et les entreprises industrielles ou entre les banques et l'État (ce sont là d'inépuisables sujets de recherche...), il faudrait aussi étudier les relations entre les banquiers locaux et les grandes banques dans diverses régions, reconstituer ainsi l'évolution des territoires bancaires, en suivant la voie très prometteuse ouverte par Christophe Lastécouères. On peut mener des travaux dans d'autres directions plus nouvelles, comme l'internationalisation des banques, ou le personnel d'encadrement de ces établissements de crédit.

Signalons pour finir deux lacunes criantes de l'histoire bancaire qu'il conviendrait de combler au plus vite. L'une concerne les deux guerres mondiales, qui ont constitué pour les établissements bancaires des épreuves, des moments forts de leur histoire. L'époque de la seconde guerre mondiale, sur laquelle les archives se sont largement ouvertes ces dernières années, mériterait une attention toute particulière.

L'autre lacune à combler concerne Paris et la région parisienne. Alors que le département d'histoire de l'université de Nanterre a lancé d'importantes recherches sur Paris et la région parisienne, aux 19^e et 20^e siècles, dans le domaine de l'histoire politique, sociale, culturelle et même industrielle, il n'y a toujours pas eu de travaux de première main sur l'espace bancaire parisien et son évolution. Et pourtant Paris est de loin la première place financière de la France...